

## Collège BOURGCHEVREUIL



### MARCHE N° 2020/3 : TRANSPORT vers l'ALLEMAGNE

Aller et retour

Personne publique contractante :

COLLEGE BOURGCHEVREUIL

Bvd des Métairies BP 81332 35513 CESSON SEVIGNE

Tél : 02.23.45.00.45 – Fax : 02.99.83.75.06

e-mail : [gestion.0351906@ac-rennes.fr](mailto:gestion.0351906@ac-rennes.fr)

Pouvoir adjudicateur du Marché : Maryannick AVRIL, Principale du Collège  
Personne responsable du suivi du marché : Anne-Emmanuelle KERVELLA – Gestionnaire  
Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du lycée Pierre Mendès France à Rennes

**Date de limite de dépôt des offres : lundi 30 septembre 2019 – 12h**

#### **Procédure de consultation :**

Marché passé selon une procédure adaptée en application du CCP d'avril 2019.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G – F.C.S.)

#### **1. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ :**

Marché à procédure adaptée lancé en application du CCP d'avril 2019

#### **2. REGLEMENT DE CONSULTATION**

– **Date et heure de dépôt des offres**

**lundi 30 septembre 2019 12h**

– **Modalités d'envoi**

Sur le site AII, courrier électronique

– **Adresse de Réception**

Les offres devront parvenir au

COLLEGE BOURGCHEVREUIL

Bvd des Métairies BP 81332 35513 CESSON SEVIGNE

Ou [gestion.0351906g@ac-rennes.fr](mailto:gestion.0351906g@ac-rennes.fr)

#### **2.4 – Critères de choix avec leur ordre de priorité**

Qualité des services : 50%

Prix de la prestation : 50 %

#### **2.5 – Coordonnées pour les demandes de renseignements**

Anne-Emmanuelle KERVELLA, Gestionnaire      Tél. : 02.23.45.00.45

#### **2.6 – Variantes**

Les variantes sont autorisées : soit train, soit autocar

3.

**DISPOSITIONS DU MARCHÉ**

**3.1 Objet de la consultation**

Le voyage a pour objet la fourniture de transport aller-retour pour un échange en **Allemagne du 11 mai 2020 au matin au 19 mai 2020 au matin.**

**Nombre d'élèves prévisionnel : 20 élèves et 2 accompagnateurs.**

**Le nombre d'élèves peut varier de +/- 5 élèves.**

**Le nombre définitif des participants sera communiqué au plus tard en février.**

**3.2 Allotissement**

Aucun.

**3.3 Durée du marché**

Marché passé en une seule fois.

**3.4 Détail des prestations et des prix**

**3.4.1 Détail des prestations**

Le voyage est organisé pour le compte d'élèves de moins de 16 ans. (Tranche d'âge exacte : 13-15 ans)

**TRANSPORT :**

Bus au départ de l'établissement ou variante en train

(hébergement en familles à Waltrop et les environs).

Le car affrété, de type « grand tourisme » par le prestataire de service devra comporter toutes les garanties en matière de sécurité. Le nom de la compagnie du bus et ses coordonnées devront être communiquées à l'établissement dès que possible.

**PROGRAMME**

**11 MAI 2020**

Départ de l'établissement en bus vers WALTROP (OU DORTMUND en variante possible en train) POUR UNE ARRIVEE vers 19H.

**19 MAI 2020**

RETOUR COLLEGE BOURGCHEVREUIL à CESSON SEVIGNE vers 7H DU MATIN.

**1.4.2 Détail des prix**

Le prix proposé devra faire apparaître séparément le coût du voyage par élève et le coût du voyage par accompagnateur.

Le prix proposé devra inclure toutes les prestations demandées ainsi qu'une assurance annulation pour tout le groupe dont les conditions devront être précisément exposées.

## Collège BOURGCHEVREUIL



Dans le cas où plus de la moitié des inscrits au contrat se désisteraient pour quelque raison que ce soit, le voyage serait annulé par l'établissement et les sommes engagées devront être remboursées à ce dernier.

### 3.5 : Durée de validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### 3.6 Exécution du Marché

Le présent contrat est régi par le Cahier des Clauses Administratives Générales : fournitures courantes et service (arrêté du 19 janvier 2009 – JORF n°0066 du 19 mars 2009).

Toutes les pièces devront répondre à toutes les normes en vigueur.

### 3.7 Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- le présent document signé par le candidat valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières.
- le devis détaillé

Le prestataire de service devra fournir :

- la fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière
- la copie des jugements prononcés, si l'entreprise est en redressement judiciaire ;
- la déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat :
  - o a satisfait aux obligations légales et fiscales
  - o n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
  - o n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visée au Code du Travail.
- **Ou alors le nouveau DUME en vig. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.**
- 

### 3.8 Prix et paiement

#### 3.9

#### 3.9.1 Révision des prix

Les prix sont fermes.

#### 3.9.2 Rythme de Paiement et paiement

L'unité monétaire de paiement est l'Euro.

Le paiement s'effectue par mandat administratif selon les règles de la Comptabilité Publique, sur présentation des factures transmises par le prestataire.

Les factures afférentes au paiement seront établies en un original et 1 copie, portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- nom et adresse du prestataire
- numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur l'annexe de l'acte d'engagement
- références du contrat
- montant hors TVA
- taux et montant de la TVA
- montant total TTC

ou déposées sur la plateforme CHORUSPRO.

Les sommes dues au prestataire en exécution du présent marché sont payées dans un délai maximal de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement correspondante, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit révélée lors de la vérification. L'application éventuelle d'intérêts moratoires en cas de retard de paiement est effectuée conformément à la réglementation prévue à l'article 96 du code des marchés publics et des textes subséquents, sur la base du taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir, majoré de deux points.

**Tous les paiements concernant le voyage seront exécutés sur l'année 2020.**

## Collège BOURGCHEVREUIL



L'ETABLISSEMENT SE RESERVE LA POSSIBILITE DE NE PAS DONNER SUITE AU MARCHÉ EN CAS DE REFUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE CANDIDATS EN NOMBRE INSUFFISANT.

*LU ET APPROUVE, LE*

Le Candidat soumissionnant une Offre  
(Cachet + Références)

L'Etablissement  
(cachet + références+date)



---

**NOTIFICATION AU CANDIDAT RETENU :**

Votre offre a été retenue et la programmation du voyage a été validée en Conseil d'Administration en date du.....

La destination choisie est :.....

Dates retenues :.....

Nombre de nuitées retenues : .....

Prix de la prestation retenue : .....

L'Etablissement  
(cachet + références + date)

---

**ACCUSE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION**

J'accuse réception de la notification d'attribution du marché et m'engage à l'exécuter dans les conditions décrites dans le cahier des charges.

Fait à .....

Le candidat  
(Référence, titre du signataire et cachet)